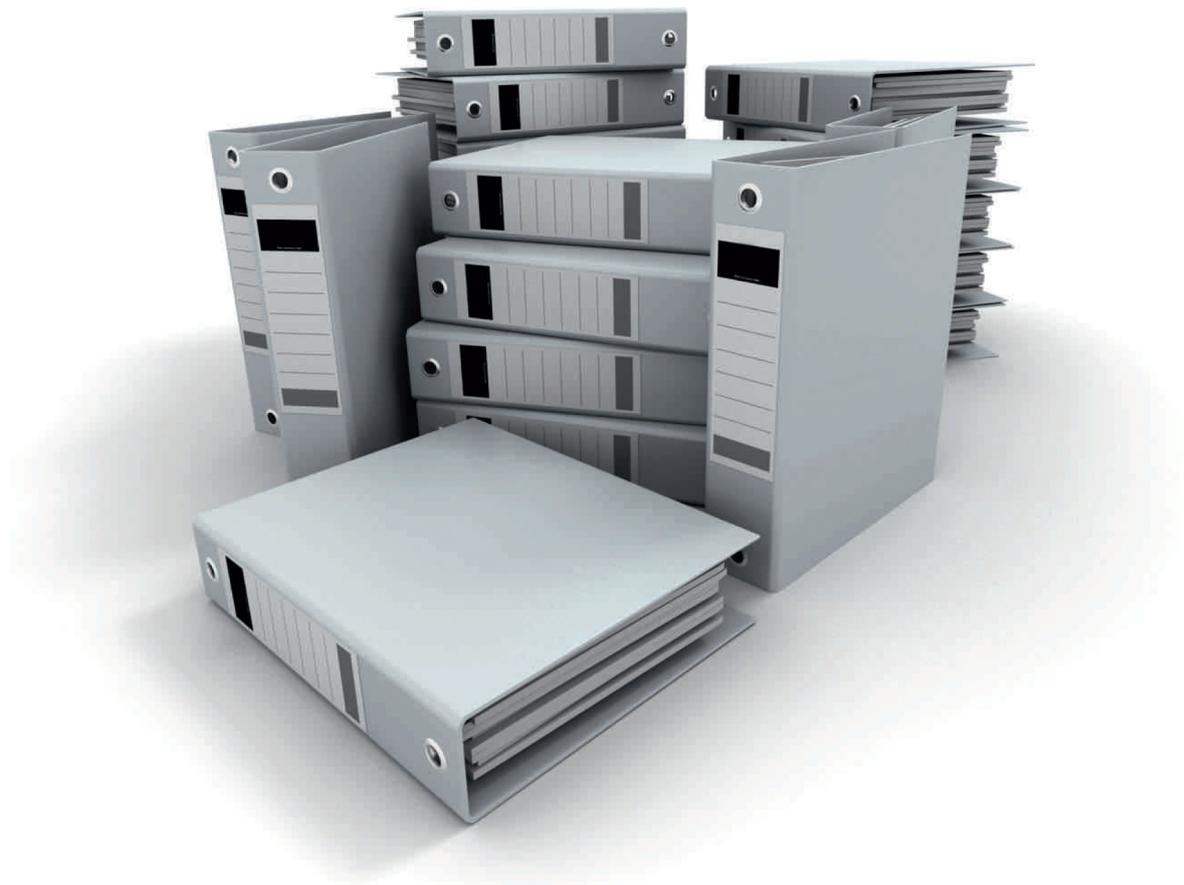


# RAPPORT , 2014 D'ACTIVITÉ

ASSOCIATION DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE  
LYON 7 RIVE GAUCHE



## **SOMMAIRE**

NOTE DE PRÉSENTATION | P. 02

AXE 1 / PROXIMITÉ | P. 06

AXE 2 / VALORISATION DU TISSU COMMERCIAL | P. 09

AXE 3 / DÉVELOPPEMENT DURABLE | P. 13

AXE 4 / IMMOBILIER COMMERCIAL | P. 15

AXE 5 / ACCESSIBILITÉ | P. 16

# NOTE DE PRÉSENTATION

## 1 / UNE DÉMARCHE DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE DURABLE

Avec une population supérieure à 70 000 habitants, plus de 1 300 cellules commerciales et artisanales, un chiffre d'affaires de 193 millions d'euros (2012), le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon est l'une des principales polarités commerciales de la Rive Gauche de Lyon.

En décembre 2011, l'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche » a été créée pour assurer la valorisation, la promotion et le développement de l'activité commerciale et artisanale du 7<sup>e</sup> arrondissement.

Le modèle retenu repose sur la valorisation, la promotion et de développement partagé, entre acteurs privés et publics, des actions en faveur du tissu commercial et artisanal.

Le financement du plan d'actions de « Lyon 7 Rive Gauche » résulte d'un cofinancement privé/public.

Un manager de centre-ville et une équipe technique sont chargés de la mise en oeuvre des opérations définies par le conseil d'administration.

Dans le cadre du suivi de cette démarche, un groupe technique regroupant les différents partenaires est chargé du suivi de ce dispositif partenarial.

**Le Management de Centre Ville (MCV)** ou gestion unifiée de centre ville est un concept novateur qui vise à coordonner les efforts et les ressources des acteurs publics et privés pour promouvoir et valoriser les centres-villes auprès des investisseurs et pour donner des raisons objectives aux usagers de réaliser leurs achats.

L'objectif est donc d'améliorer l'attractivité du centre ville en développant l'accessibilité, la qualité de vie, la sécurité et l'offre commerciale ; de développer l'attractivité commerciale du centre ville en agissant sur les différentes fonctions urbaines, directement (animation, promotion) ou indirectement (urbanisme, sécurité, propreté, stationnement et livraisons) en mobilisant les acteurs pertinents.

## 2 / L'ASSOCIATION DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE « LYON 7 RIVE GAUCHE »

L'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche » joue un rôle d'interface entre les professionnels du commerce et les acteurs publics.

Conduire des actions de développement économique, de promotion et de valorisation du tissu commercial et artisanal, accompagner et favoriser le développement et l'animation du commerce, être l'interlocuteur des commerçants et des artisans, gérer les questions relatives à l'immobilier commercial, favoriser le partenariat public/privé, développer un environnement favorable aux commerçants, aux investisseurs et aux utilisateurs, accompagner le renforcement de l'armature commerciale, être un lieu de concertation sur les différents projets du 7<sup>e</sup> arrondissement, sont quelques unes des missions de l'association.

Pour mener à bien ces différents objectifs, « Lyon 7 Rive Gauche » s'est structurée autour de 5 collèges : Le collège Ville de Lyon ; le collège des organismes consulaires ; le collège des associations de commerçants ou d'artisans régulièrement déclarées en Préfecture ; le collège des acteurs de l'immobilier, de la banque ; des enseignes nationales et des partenaires privés de l'association ; le collège des personnes qualifiées.

Pour mettre en œuvre le plan d'actions défini, une équipe projet a été mise en place. Elle compte actuellement trois techniciens.

### **3 / GOUVERNANCE**

#### **1. Conseil d'Administration**

L'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche » est administrée par un Conseil d'Administration qui compte au plus 14 membres :

##### **Collège Ville de Lyon (jusqu'au 31 mars 2014)**

- > Marie-Odile FONDEUR - Adjointe au commerce et à l'artisanat à la ville de Lyon
- > Jean-Pierre FLACONNECHE - Maire du 7e arrondissement
- > Pierre DELACROIX - Conseiller municipal

##### **Collège des organismes consulaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et la Chambre de Métiers du Rhône**

- > Jacques DESCOURS - Vice-président CCI Lyon (Jusqu'en décembre 2014)
- > David GUILLEMAN - Administrateur Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône

##### **Collège des associations de commerçants ou d'artisans régulièrement déclarées en Préfecture**

- > Didier HOLL - Président Gerland Commerces
- > Kear Kun LO - Président Association Chinois Outremer Lyon et Région Rhône Alpes

##### **Collège des acteurs de l'immobilier, de la banque ; des enseignes nationales et des partenaires privés de l'association**

- > Amaury SMET - Gérant Azergues Immo
- > Bernard LANDRY - Responsable Marchés Professionnels Banque Populaire Loire et Lyonnais
- > Xavier BEROUNSKY - Directeur territorial Eovi Mutuelle

##### **Collège des personnes qualifiées**

- > Georges SOREL - Commerçant retraité / Président de la Fédération Française des Associations de Commerçants / Membre du Conseil du Commerce de France
- > Cyril IHSSAN - Président Observatoire Pour la Modernisation de l'Éclairage des Commerces
- > Huy NHU - Gérant Agence Huy Nhu Édition / Multimédia

#### **2. Le Bureau**

- Président : Georges SOREL
- Vice-Présidents : Marie-Odile FONDEUR, Jacques DESCOURS et David GUILLEMAN
- Trésorier : Bernard LANDRY
- Secrétaire : Amaury SMET

Il est à noter que le Grand Lyon participe aux Assemblées Générales et aux Conseils d'Administration de « Lyon 7 Rive Gauche » sans voix délibérative.

### 3. Comité de Pilotage

La gouvernance du territoire est complétée par un Comité de Pilotage dans lequel on trouve le Grand Lyon, la DIRECCTE (Etat) et les membres du Conseil d'Administration de « Lyon 7 Rive Gauche ». Le Comité de Pilotage définit les grandes orientations en matière de commerce et d'artisanat pour le territoire ceci afin de renforcer l'attractivité commerciale et artisanale de l'arrondissement et de consolider la polarité commerciale du sud de la rive gauche.

## 4 / UNE ÉQUIPE PROJETS ANIMÉE PAR PATRICE IOCHEM

Projets suivis par les techniciens et prestataires de « Lyon 7 Rive Gauche ».

<b>PATRICE IOCHEM</b>	<b>DORIAN CHARREL</b>	<b>AUDE TRÈVE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Relations acteurs institutionnels</li><li>- Partenariats</li><li>- Suivi des grands projets</li><li>- Marketing territorial</li><li>- Immobilier commercial</li><li>- Mise en place de nouveaux services</li><li>- Guide du commerce</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Opérations événementielles</li><li>- Amélioration de l'éclairage des commerces</li><li>- Plan Déplacements Inter Entreprises</li><li>- Réduction de la consommation d'eau et des déchets toxiques des commerçants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Visites terrain</li><li>- Gestion des adhérents</li><li>- Opérations événementielles</li><li>- Administration outils Internet</li><li>- Interface avec le prestataire communication</li><li>- Relations presse</li><li>- Guide du commerce</li></ul>
<b>PRESTATAIRE COMMUNICATION</b>	<b>PRESTATAIRE COMPTABILITÉ</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation de plaquettes</li><li>- Guide du Commerce</li><li>- Campagnes de valorisation du commerce</li><li>- Sites Internet</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Bilan, compte de résultat...</li><li>- Certification des comptes</li><li>- Paies, déclarations sociales</li></ul>	

## 5 / OBJECTIFS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Ce rapport d'activité est une présentation synthétique des actions engagées en faveur du commerce et de l'artisanat par « Lyon 7 Rive Gauche ».

Il fait suite aux informations communiquées durant l'année à nos partenaires : bilans des différentes opérations réalisées, articles de presse, informations relatives à la situation du tissu commercial et artisanal de l'arrondissement, comptes rendus des problèmes exposés par les commerçants et les artisans.

#### **Les chiffres clés de l'année 2014 :**

- > Nombre de commerçants ou artisans ayant participé à au moins une action engagée : **102**
- > Nombre de salariés bénéficiant du PDIE de Lyon 7<sup>e</sup> : **112**
- > Nombre d'entreprises engagés dans le PDIE de Lyon 7<sup>e</sup> : **27**
- > Nombre de salariés inscrits sur le site de covoiturage de Lyon 7<sup>e</sup> : **844**
- > Nombre de commerçants ou artisans individuellement rencontrés à l'occasion de chaque diffusion d'information : + **de 500**
- > Nombre de porteurs de projet renseignés ou accueillis : **49**
- > Nombre de retours presse identifiés : + **de 16**
- > Nombre de « J'aime » sur la page Facebook de « Lyon 7 Rive Gauche » : + **de 1 107**
- > Nombre de Followers sur Twitter : + **de 544**
- > Nombre d'articles réalisés sur notre site Internet : **164**
- > Nombre de posts réalisés sur la page Facebook : + **de 200**
- > Nombre de tweets : + **de 300**
- > Nombre de documents mis en téléchargement : + **de 25**
- > Nombre de d'outils de communication : **9**
- > Nombre d'opérations événementielles réalisées : **6**
- > Nombre de participants à « Plaisir de Chiner » : **431**
- > Nombre de visiteurs pour « Plaisir de Chiner » : + **de 22 000**
- > Nombre d'actions de développement durables engagées : **5**

## **AXE 1 : PROXIMITÉ**

### **1 / RENCONTRES QUOTIDIENNES AVEC LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS**

Le management de centre-ville assure régulièrement le lien avec les commerçants et les artisans de l'arrondissement.

C'est ainsi qu'à l'occasion des mailings de l'association, de la parution du Guide du Commerce, de la réalisation d'une opération ou de la communication d'une information, les commerçants sont rencontrés.

Dans le cadre de la tenue de ses différentes actions, le management de centre-ville rencontre également les commerçants concernés pour les informer et définir avec eux les modalités d'une participation.

### **2 / AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION EN DIRECTION SES COMMERCANTS ET DES ARTISANS**

Afin d'améliorer la transmission de l'information et les interactions avec les commerçants et artisans du 7<sup>e</sup> arrondissement, « Lyon 7 Rive Gauche » a recueilli les adresses électroniques d'un millier des 1 300 commerces que compte l'arrondissement et les remet régulièrement à jour. Ceci permet désormais un gain de temps important pour la transmission de données.

### **3 / NEWSLETTER À DESTINATION DES COMMERCES**



« Lyon 7 Rive Gauche » dans le cadre d'un partenariat conclu fin 2013 avec « l'Espace Commercial Monplaisir » a souhaité créer une newsletter qui regroupe les informations indispensables pour les commerçants et artisans de ces deux territoires. En 2014 deux publications ont été réalisées en avril et juillet et diffusés auprès de 1 000 commerçants, artisans ou activités de service.

### **4 / RÉOLUTIONS DES PROBLÈMES RENCONTRÉS AU QUOTIDIEN PAR LES COMMERÇANTS**

C'est devenu un réflexe, lorsque qu'un commerçant est confronté à un problème, il prend contact avec le management de centre-ville pour obtenir les conseils utiles.

Au cours des douze derniers mois, nous avons été sollicité à de nombreuses reprises pour des questions qui portaient sur les baux commerciaux, sur l'octroi d'une terrasse, sur les illuminations de fin d'année, sur des travaux de voirie, sur les questions de propreté de l'espace public...

### **5 / SOUTIEN DU TISSU COMMERCIAL & ARTISANAL**

Tout au long de l'année « Lyon 7 Rive Gauche » apporte son soutien aux commerçants et artisans qui sont rencontrés lors de visites ou qui prennent directement contact avec l'association. Pour ces derniers il s'agit souvent d'avoir des précisions sur des éléments administratifs susceptibles d'impacter leurs commerces.

Un soutien logistique est également mis à la disposition des associations de commerçants de l'arrondissement : valorisation des actions engagées, transmission d'information aux commerçants, mise en place d'événements...

## **6 / RÉUNIONS DU GROUPE DE TECHNIQUE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE**

Afin d'assurer le suivi du plan d'actions voté par le Conseil d'Administration de « Lyon 7 Rive Gauche » en lien avec le Comité de Pilotage, un comité technique de suivi de la démarche de management de centre-ville du 7<sup>e</sup> arrondissement a été instauré.

Sont membres de cette instance technique, le manager de centre-ville, un représentant des acteurs publics suivants : Le grand Lyon, la ville de Lyon, les chambres consulaires. Il est à noter qu'en fonction des dossiers traités ce comité technique peut-être élargi à d'autres structures (Mission Gerland, associations de commerçants, enseignes, acteurs de l'immobilier commercial...).

Le comité technique se réunit plusieurs fois par an. Il est également chargé de faire des propositions qui seront soumises à la validation de l'Assemblée Générale et du Comité de Pilotage.

## **7 / PARTICIPATION À LA GRANDE SEMAINE DU COMMERCE**



L'association de management de centre-ville «Lyon 7 Rive Gauche» et la ville de Lyon, dans le cadre du dispositif FISAC de Gerland, ont accompagné les commerçants qui ont souhaité participer à la l'édition 2014 de la Grande Semaine du Commerce qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 10 avril.

L'objectif de l'opération consistait à inciter les habitants et les usagers de Gerland à fréquenter les commerces de leur territoire.

Pour l'occasion des kits composés de stickers d'affiches, de cartes à gratter ont été distribués gratuitement par « Lyon 7 Rive Gauche » et la ville de Lyon aux commerçants de Gerland intéressés. Les clients des commerces de Gerland pouvaient via cette opération gagner de nombreux lots.

## **8 / SUIVI DU DISPOSITIF FISAC DE GERLAND**

Mercredi 26 juin 2013, le Comité de Pilotage chargé de la mise en place d'une démarche de soutien du commerce et de l'artisanat de Gerland (Lyon 7<sup>e</sup>) a décidé de mobiliser le Fond d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Le Conseil Municipal de Lyon a voté, le 1<sup>er</sup> juillet 2013, la transmission de ce dossier aux services de l'Etat en Région (la Direccte) pour instruction. La Direccte a ensuite communiqué à la ville de Lyon un accord qui a permis, début 2014, le démarrage des actions contenues dans ce dossier. Le Comité de Pilotage chargé du suivi de ce dossier s'est réuni en décembre et des Comités techniques se sont régulièrement réunis en 2014.

**Les protagonistes de cette opération sont : pour l'Etat la Direccte, la ville de Lyon, la Mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement, la CCI de Lyon, la Chambre de Métiers et**

**de l'Artisanat du Rhône, Gerland Commerces et l'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche ».**

Le budget prévisionnel consolidé de la première phase de cette opération est de **371 450 euros hors taxes (fonctionnement et investissement).**

**170 000 euros du financement est à la charge des commerçants et de « Lyon 7 Rive Gauche »**, la ville apportant pour sa part 100 000 euros, l'Etat 60 000 euros et le solde provient des chambres consulaires et du Grand Lyon.

Ce dossier porte notamment sur l'accessibilité des commerces, sur la mise en place d'une conciergerie d'entreprise et sur des actions de marketing territorial visant à valoriser Gerland...

## **9 / SOUTIEN À GERLAND COMMERCES**



Dans le cadre du FISAC Gerland, « Lyon 7 Rive Gauche » soutient le développement de l'association de commerçants « **Gerland Commerces** » en participant à chaque réunion mensuelle et en rédigeant les compte-rendus pour une diffusion large aux commerçants de Gerland des actions engagées par « Gerland Commerces » (Fête de la Musique, illuminations de fins d'année, site internet, jeu-concours...).

## AXE 2 : VALORISATION DU TISSU COMMERCIAL

### 1 / RENCONTRE RÉGIONALE MCV

Mardi 25 mars 2014, « Lyon 7 Rive Gauche » a organisé une réunion qui réunissait les managers de centre-ville de la région Rhône-Alpes. Les deux thématiques choisies pour cette réunion étaient : **le Lifi et la découverte du quartier chinois de la Guillotière.**

Cette réunion avait pour cadre le partenariat signé entre « Lyon 7 Rive Gauche » et la **Smart Lighting Alliance (SLA)** qui est la structure nationale chargée de promouvoir cette nouvelle technologie. La SLA sensibilise, accompagne et propose aux acteurs publics et privés un ensemble d'outils concrets s'adaptant aux différentes problématiques du smartlighting avec pour objectif de rendre accessible au plus grand nombre les technologies d'avenir d'éclairage intelligent.

La SLA afin de promouvoir **la technologie Lifi** et de limiter le déploiement de logiciels «propriétaires», qui peuvent être un frein au développement de systèmes communiquant par les éclairages, a développé son propre lecteur Lifi en freeware. Dans ce cadre ce dernier gratuitement mis à la disposition des usagers le souhaitant. Ce lecteur Lifi de référencer les points lumineux qui pourront à terme transmettre une information géolocalisée.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre, la SLA a choisi en lien avec ses partenaires, de développer des sites pilotes qui s'adaptent au différents contextes de nos cités. Dans ce cadre, deux cibles ont été privilégiées : **la ville et le commerce.** Pour ce qui concerne les villes, la première réalisation devrait se dérouler à **Meyrargues.** Du côté du commerce, un supermarché et un magasin appartenant à une franchise nationale de Lyon 7<sup>e</sup> seront équipés dans les prochains mois.

Au travers de ces sites pilotes, la SLA va pouvoir proposer à ses publics cibles des mises en situation concrètes et débiter une communication en direction du grand public. Chaque site pilote sera scénarisé et s'inscrira dans une opération événementielle.

Une visite du « quartier chinois » de la Guillotière a ensuite été organisée pour illustrer la diversité du quartier de la Guillotière y compris en termes de composition commerciale. Pour mémoire, le « quartier chinois » regroupe une trentaine de commerces alimentaires et non-alimentaires spécialisés dans des articles provenant d'Asie. Il attire de nombreux clients venus de toute l'agglomération pour y trouver des produits que l'on ne trouve pas encore ailleurs. Il regroupe également le siège de l'Association des Chinois d'Outre-Mer de Lyon et sa région (ACOM), membre de « Lyon 7 Rive Gauche ».



Dans la même optique, « Lyon 7 Rive Gauche » est régulièrement sollicité par d'autres territoires pour témoigner de son expérience et de son fonctionnement. Le 16 septembre 2014, nous avons donc reçu dans nos locaux une délégation de la ville d'Annecy ainsi que du président de l'association des commerçants d'Annecy en vue de l'établissement d'une nouvelle structure de management de centre-ville.

## 2 / PARTICIPATION AUX 9<sup>ES</sup> ASSISES NATIONALES DU CENTRE-VILLE



« Lyon 7 Rive Gauche » était présente, les 3 et 4 juillet 2014, aux 9<sup>es</sup> Assises Nationales du Centre-Ville qui se sont déroulées à Dijon.

Ces assises rassemblaient plus de 500 professionnels français du commerce (managers de centre-ville, chambres consulaires, villes, cabinets d'études spécialisés, organismes professionnels...).

Parmi les thématiques traitées on peut citer le Lifi, l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie en centre-ville, le développement du commerce en centre-ville...

## 3 / RENCONTRES AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER



Depuis 2002, les conseils de quartier sont devenus des acteurs incontournables de la concertation. Ils participent à la transformation et à l'embellissement de la cité : projets urbains, patrimoine, nature en ville, déplacements, propreté, animations...

En 2014, « Lyon 7 Rive Gauche » a reçu successivement 2 des 3 conseils de quartier que composent le 7<sup>e</sup> arrondissement : Guillotière et Gerland.

## 4 / VALORISATION VIA LES NTIC

Afin d'assurer auprès des enseignes, des franchises, des porteurs de projet, des habitants, des usagers et des commerçants du 7<sup>e</sup> arrondissement, la promotion, le développement et la valorisation du tissu commercial et artisanal, le management de centre-ville a développé un outil Internet qui propose des informations quotidiennement réactualisées sur la situation du commerce de l'arrondissement. Cet outil Internet, [www.lyon7rivegauche.com](http://www.lyon7rivegauche.com), est en service depuis 2011.

En 2014, 164 billets ont été rédigés et plus d'une vingtaine de documents ont été mis en téléchargement.

Sur ce site on retrouve :

Des informations utiles aux acteurs de l'immobilier commercial (porteurs de projets, franchises et enseignes...) : futurs projets d'implantation, population, chiffres d'affaires, enseignes présentes, plaquette de promotion de l'arrondissement...,

De nombreux documents de présentation de l'arrondissement téléchargeables, Les différentes opérations de promotion et de valorisation engagées par notre association : Plan de Déplacement Inter-Entreprises, guide du commerce, visites de terrain...,

Des portraits de commerçants ou artisans.

Il est à noter que le site a été intégralement retravaillé à l'été 2014. Une partie privative (non activée à ce jour) a également été mise en place pour que les différents administrateurs de l'association puissent avoir accès aux documents de l'association.

## 5 / RÉSEAUX SOCIAUX



La page Facebook de « Lyon7 Rive Gauche » qui est régulièrement actualisée compte **1 107 personnes** qui « **aiment cette page** » (800 l'année dernière). De nombreux acteurs du 7<sup>e</sup> arrondissement (commerce, culture, institutionnels...) publient également des informations sur cette page.

En complément du réseau social Facebook, « Lyon 7 Rive Gauche » possède un compte Twitter qui est également régulièrement alimenté. **544 personnes ou structures suivent cette information** (350 l'année dernière).

## 6 / LE GUIDE DU COMMERCE DU 7<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

Avoir une communication de territoire homogène et efficace est un impératif pour limiter l'évasion commerciale d'un territoire.

C'est dans ce cadre que l'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche » a décidé de lancer en décembre 2014 la septième édition du Guide du Commerce du 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.



**Il s'agit d'un produit qui n'a pas d'équivalent sur l'arrondissement ou sur Lyon, son objectif est de présenter aux usagers et aux habitants de l'arrondissement l'offre commerciale et artisanale dans sa diversité.**

Dans ce document, on retrouve l'intégralité des commerçants, des artisans et des activités de service situées en rez-de-chaussée commerciaux.

Plusieurs parcours thématiques permettant une découverte de l'arrondissement, sont également proposés aux habitants et aux usagers du 7<sup>e</sup>. On retrouve également dans ce guide toutes les informations nécessaires à la vie quotidienne (transports, culture, événements, vie nocturne...).

Ce city guide, édité à 30 000 exemplaires, est téléchargeable depuis les différents supports Internet de l'association.

Pour la diffusion de ce produit, il a été décidé de privilégier l'efficacité : on le retrouve donc dans les lieux publics, dans les commerces, dans les hôtels...

19 000 exemplaires ont été distribués début décembre et 11 000 servent à réapprovisionner les commerçants début mars.

À l'occasion du lancement du guide ce dernier est diffusé sur les marchés forains, à la sortie des stations de tramway ou de métro de l'arrondissement.

## 7 / PLAISIR DE CHINER



Samedi 14 juin 2014 s'est tenue lieu la seizième édition de « Plaisir de chiner », la brocante des avenues Jean Jaurès et Saxe. Cette manifestation s'est déroulée :

- sur les trottoirs des avenues Jean Jaurès et Saxe (de l'angle de place Jean Macé jusqu'à la rue Servient) ;
- sur une partie de la Place Jean Macé.

Les chineurs ont pu trouver des bibelots, des objets d'art, des vieux livres, des jouets d'enfants, de la vaisselle, du matériel de puériculture, des vêtements d'occasion...

Au fil des éditions, « Plaisir de chiner » est devenue l'une des brocantes les plus connues et réputées de l'agglomération lyonnaise : cette année, selon le comptage réalisé par « Lyon 7

Rive Gauche » on a dénombré un peu plus de 22 000 visiteurs venus de toute la région Rhône-Alpes et parfois de bien plus loin.

La grande majorité des 431 exposants est issue du Grand Lyon, les autres viennent de la région Rhône-Alpes et quelquefois de plus loin. La brocante est ouverte à tous les particuliers sans distinction.

Pour mémoire, la brocante de l'avenue Jean Jaurès et Saxe est organisée par l'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche ». À travers cette opération, « Lyon 7 Rive Gauche » souhaite faire connaître la richesse et la diversité du tissu commercial et artisanal des 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

Il est à souligner que fin mai tous les emplacements étaient déjà réservés.

## AXE 3 : DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 1 / EXPÉRIMENTATION DU LIFI DANS LES COMMERCES



L'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche » fait partie des membres fondateurs de l'Observatoire pour la Promotion et la Modernisation de l'Éclairage de Commerces en France (OPMEC).

C'est dans ce contexte que « Lyon 7 Rive Gauche », l'OPMEC, l'école informatique EPITECH et EDF travaillent à la mise en place **d'une expérimentation de LIFI dans les commerces du 7<sup>e</sup> arrondissement.**

La première expérience qui nous espérons en préfigurera d'autres a eu pour cadre le **Victoria Hall** restaurant bien connu des habitants du 7<sup>e</sup> arrondissement et des lyonnais.

Pour mémoire, le LIFI est une innovation technologique, écologique et française qui utilise la lumière pour transmettre à distance un contenu multimédia (vidéo, son, géolocalisation...) à un téléphone portable ou un ordinateur.

La technologie LIFI présente l'avantage d'utiliser une bande de fréquences entièrement libre et sans licence à l'échelle mondiale. Il n'y a pas d'interférences avec les ondes radio et de brouillage électromagnétique. La sécurisation de la communication est importante car les ondes optiques ne traversant pas les murs. Les communications sans fil ont un très haut-débits avec une limite théorique de 1 Gbits/s par LED émettrice.

### 2 / BILAN SEMAINE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 1<sup>ER</sup> AU 7 AVRIL 2014



L'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche » a participé de nouveau cette année à la Semaine du Développement Durable en axant l'opération sur le thème des déplacements. Pour l'occasion, **la totalité des magasins de sport du 7<sup>e</sup> arrondissement soit 10 commerces ont été rencontrés (20 personnes au total).**

L'opération a poursuivi un double objectif. Il s'agissait tout d'abord de les sensibiliser aux solutions alternatives de mobilité déjà existantes sur le territoire (covoiturage, autopartage, vélo, transports en commun...) par le biais du « kit de la mobilité durable », un assortiment ludique d'informations générales telles qu'un plan d'itinéraires cyclables, un plan TCL, un marque-pages covoiturage.

Le deuxième objectif de l'opération a été de réaliser une enquête sur les déplacements domicile-travail des agences de voyages : **45% se déplacent en voiture, 25% en transports en commun, 20% en vélo et 10% à pied.** Ce sont donc 55%

de ces déplacements domicile-travail qui se font par le biais d'un mode alternatif au véhicule individuel.

Pour mémoire, la Semaine du Développement Durable est un rendez-vous incontournable et très attendu qui permet de promouvoir les principes du développement durable. Chaque année, de nombreux projets sont retenus qui émanent de différents acteurs : entreprises, associations, services publics, collectivités territoriales, établissements scolaires. **L'objectif consiste à sensibiliser la population aux enjeux du développement durable et à inciter chacun à adopter des comportements plus responsables.**

### 3 / CHALLENGE RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ



**L'objectif de cette manifestation annuelle est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.**

Le principe consistait à favoriser les déplacements domicile-travail par d'autres moyens que la voiture individuelle : vélo, marche à pied, transports en commun, covoiturage lors d'une manifestation de niveau régional.

Il était proposé aux entreprises et aux administrations d'inscrire leurs salariés ayant effectué le jour de l'événement leur déplacement en mode alternatif, ce qui a donné lieu à un classement régional des établissements, avec remise de cadeaux de participation. L'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche » au titre de son engagement dans le **Plan de Déplacements Inter-Entreprises de Lyon 7<sup>e</sup> arrondissement (PDIE)** a naturellement participé à cette journée de promotion des modes de transports alternatifs.

D'année en année les chiffres de participation du challenge progressent. Pour cette 4<sup>e</sup> édition, le challenge a mobilisé en Région Rhône-Alpes **800 établissements (entreprises, associations, administrations) et 35 300 salariés**. Que ce soit à vélo, en covoiturage, à pied, en transports en commun, 533 000 kilomètres ont été parcourus durant cette journée du jeudi 5 juin.

Pour sa part, l'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche » qui conduit le Plan de Déplacements Inter-Entreprises de Lyon 7<sup>e</sup> (PDIE) s'est distinguée en terminant **10<sup>e</sup> de sa catégorie (établissements de 201 à 1 000 salariés) à l'échelle du Grand Lyon et 18<sup>e</sup> à l'échelle de la région Rhône-Alpes (établissements de 250 à 999 salariés)**. Pour rappel, les 165 salariés du dispositif qui ont participé au challenge ce jour-là ont parcouru 1 277 kms en trajet alternatif. Pour l'édition 2013, « Lyon 7 Rive Gauche » était arrivée respectivement 8<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> de ces mêmes catégories, une régression dans le classement qui est relativisé par le nombre de croissants de participants dans chaque catégorie. Par exemple, à l'échelle de la région, « Lyon 7 Rive Gauche » s'est classée 18 sur 58 participants !

**À noter également que de nombreux établissements du 7<sup>e</sup> arrondissement se sont inscrits cette année et certains ont même été récompensés.**

## AXE 4 : IMMOBILIER COMMERCIAL

### 1 / RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL

Au début des années 1990, le Grand Lyon, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre de Métiers du Rhône et le Conseil Général, ont engagé une politique active en faveur du développement des centralités commerciales. L'action de du management de centre-ville s'inscrit dans le cadre du **Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial** qui vise, notamment, à renforcer le commerce de centre-ville et de proximité. La volonté est de s'inscrire dans le cadre de la démarche de management de centre-ville de l'agglomération lyonnaise.

#### **Rencontre avec les enseignes et franchises**

Pour cela, nous avons entrepris de rencontrer les différentes enseignes présentes sur l'arrondissement ou intéressées: Casino, Carrefour, Lidl, Super U, Intermarché, Aldi...

Nous prenons contact avec les franchises susceptibles d'être intéressées par notre arrondissement.

#### **Rencontre des professionnels de l'immobilier commercial**

Le management de centre-ville rencontre régulièrement les professionnels de l'immobilier commercial notamment dans le cadre de sa recherche de locaux pour les porteurs de projets qu'elle reçoit.

### 2 / RENSEIGNEMENT & ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET

Le management de centre-ville renseigne et accueille les porteurs de projets à la recherche d'un local commercial ou d'informations sur le 7<sup>e</sup> arrondissement. En 2014, le management de centre-ville a été sollicité à **49 reprises**. À l'occasion des rendez-vous effectués, une présentation de l'arrondissement et une analyse de l'adéquation du projet avec le territoire est formulée. Nous remettons à chaque porteur de projet la liste des différents commercialisateurs oeuvrant sur l'arrondissement et les offres disponibles de locaux dont la management de centre-ville a connaissance.

#### **Segmentation des demandes reçues :**

- > Recherche d'un local : **10**
- > Accompagnent pour création d'un commerce : **12**
- > Recherche d'informations : **16**
- > Autres demandes : **11**

### 3 / SUIVI DES PROJETS

Le management de centre-ville assure un suivi des projets pouvant avoir une incidence sur l'activité commerciale et artisanale de l'arrondissement.

#### **Parmi les projets en cours, on peut citer :**

- > La restructuration des quartiers de Gerland et de la Guillotière (ZAC des Girondins, Ilot Fontenay requalification de l'Ilot Mazagran, ...),
- > L'implantation de surfaces commerciales de plus de 300 m<sup>2</sup>,
- > La restructuration de la rue Garibaldi.

# AXE 5 : ACCESSIBILITÉ

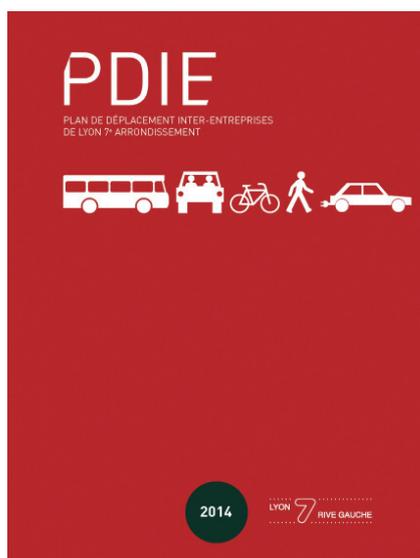
## 1 / PLAN DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES

Depuis novembre 2007, le 7<sup>e</sup> arrondissement est engagé dans un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) de zone qui concerne aussi bien les commerçants, les artisans, les professions libérales que les petites entreprises. Potentiellement plusieurs centaines d'entreprises sont concernées.

Il est à souligner que les frais de fonctionnement et de gestion de ce dispositif qui se déroule sous le pilotage du Grand Lyon et en lien étroit avec le SYTRAL et Keolis Lyon sont à la seule charge de l'association de management de centre-ville « Lyon 7 Rive Gauche ».

**Parmi les principaux objectifs de cette opération on peut citer :**

- > L'amélioration de l'accessibilité du 7<sup>e</sup> arrondissement,
- > La mutualisation des dépenses de transports en commun pour les entreprises,
- > La valorisation de l'image des commerçants, des artisans, des professions libérales et des entreprises,
- > La diminution des nuisances des véhicules individuels : pollution, bruit...
- > La sensibilisation des acteurs économiques aux solutions alternatives de transport,
- > La réduction des accidents (domicile/trajet),
- > La fidélisation de la population aux transports en commun.



**Pour cette démarche innovante, le 7<sup>e</sup> arrondissement a été distingué à plusieurs récompenses :**

- > Au niveau régional, lauréate des «Trésors du développement durable» de la région Rhône Alpes (janvier 2009),
- > Au niveau national, obtention d'un Trophée du Commerce (2008),
- > Au niveau national, lauréat de l'appel à projets portant sur les bonnes pratiques en matière de Commerce et de Développement Durable lancé par le secrétariat d'État au Commerce et à l'Artisanat (2010),
- > Au niveau européen, 2<sup>e</sup> du prix européen de la mobilité(2009).

## 2 / COVOITURAGE

**covoiturage**  
GRANDLYON

À l'automne 2009, le site de covoiturage « [www.covoiturage-lyon7.fr](http://www.covoiturage-lyon7.fr) », à destination des salariés des entreprises, des administrations et des commerces présents sur le 7<sup>e</sup> arrondissement a été mis en service.

Cette démarche complémentaire des solutions d'autopartage et de vélos d'entreprise vise à proposer une solution alternative à l'utilisation de la voiture individuelle. Ce site a pour cadre le Plan de Déplacement Inter-Entreprises de Lyon 7<sup>e</sup> (PDIE). Afin d'éviter la propagation de multiples sites de covoiturage sur l'agglomération

lyonnaise, le Grand Lyon a souhaité développer un outil commun et innovant de covoiturage sur les différents sites engagés dans une démarche PDE ou PDIE.

Tous les salariés des zones d'entreprises du Grand Lyon qui s'inscrivent sur les sites alimentent une base de données unique permettant ainsi de limiter l'éclatement des demandes.

Le management de centre-ville, dans le cadre de son PDIE, assure la sensibilisation des commerçants, artisans, professions libérales et petites entreprises du 7<sup>e</sup> arrondissement.

Dans un contexte marqué par des prix de carburant élevés, une baisse du pouvoir d'achat et une volonté collective d'agir pour l'environnement, le covoiturage est une solution qu'il convient de développer et d'encourager. En 2014, le site de covoiturage du Grand Lyon comptait 12 000 inscrits dont 845 sur le volet Lyon 7<sup>e</sup>.

« Lyon 7 Rive Gauche » participe régulièrement aux réunions de coordination du Grand Lyon avec les autres territoires ayant mis en place leur propre PDIE (Presqu'île, Techlid, ZI Meyzieu...). Il est à noter que ces démarches sont portés par un animateur mobilité ou un développeur économique provenant soit d'une collectivité soit d'une association d'entreprises. Pour information, Sur le Grand Lyon, seul Lyon 7<sup>e</sup> et la Presqu'île ont mis en place un PDIE « commerce ».

« Lyon 7 Rive Gauche » est régulièrement sollicité par le prestataire du Grand Lyon (la Roue Verte) pour participer à des ateliers de covoiturage destinés à sensibiliser directement les salariés des grandes entreprises situées pour l'essentiel à Gerland. En 2014, « Lyon 7 Rive Gauche » a participé aux ateliers covoiturage à 3 reprises :

- > **Sanofi Pasteur** (mars),
- > **Journée de la Mobilité Durable** (juin),
- > **Keolis Lyon** (septembre).



Il est à noter que Sanofi Pasteur a lancé son propre PDE cette année après avoir sollicité à plusieurs reprises les conseils de l'association pour l'établissement de sa démarche.

### **Pourquoi covoiturer ?**

Le covoiturage vient compléter une offre de transports en commun qui fait parfois défaut sur certains territoires.

Le covoiturage n'est pas la «solution miracle» mais s'offre comme une solution complémentaire à toutes les autres formes de déplacement (TER, TCL, cars interurbains, Vélo'v).

Le covoiturage, c'est avant tout des avantages pour tout le monde.

### **Pour l'entreprise :**

- > Des économies de places de parking,
- > Diminution des émissions de CO2 imputées à l'activité,
- > Diminution des encombrements,
- > Meilleur accès à l'entreprise,
- > Une meilleure image, un engagement à valoriser dans la communication,
- > Une amélioration du climat social.

**Pour le salarié :**

- > Des économies, avec le partage des frais du véhicule, pouvant être équivalent à un 13<sup>e</sup> mois de salaire,
- > Le développement d'un esprit de solidarité et de convivialité avec ses collègues covoitureurs,
- > Moins de stress, de fatigue et par conséquent moins d'accidents de trajet.

**Pour le territoire :**

- > Moins de circulation automobile donc moins de bouchons,
- > Promotion et valorisation des zones d'activités et de commerce par une meilleure desserte,
- > Un territoire plus attractif.

**Pour chacun de nous :**

- > Moins d'encombrements sur la route,
- > Moins de pollution et de bruit, pour préserver notre santé et notre planète.

### 3 / SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ



Créée en 2002 à l'initiative de la Commission européenne, la Semaine Européenne de la Mobilité a lieu chaque année du 16 au 22 septembre. Elle encourage collectivités, entreprises, associations et établissements scolaires à repenser leur façon de se déplacer en privilégiant des transports plus écologiques et économiques.

Alors que les trajets entre le domicile et le lieu de travail ne cessent de s'allonger, la 13<sup>e</sup> édition de la Semaine Européenne de la Mobilité a mis l'accent

sur les moyens de transports pouvant améliorer la mobilité des usagers au quotidien. Marche à pied, vélo, covoiturage, transports en commun... aller au travail autrement, c'est à la portée de chacun !

À la demande du prestataire du Grand Lyon en charge du site de covoiturage (la Roue Verte), « Lyon 7 Rive Gauche » est allé sensibiliser les salariés de Kéolis Lyon au covoiturage lors d'un atelier le 22 septembre 2014. Pour l'occasion, une centaine de salariés du site Kéolis de la rue Audibert (Lyon 8<sup>e</sup>) a été sensibilisé avec un jeu-concours, différents goodies et des échanges sur la mobilité des salariés.

### 4 / ACCESSIBILITÉ COMMERCES

La loi du 11 février 2005 exprime le principe d'accès «à tout pour tous» qui implique toutes les activités de la cité : le cadre bâti, les transports, l'emploi, le logement, la culture, le sport... Les établissements recevant du public (ERP) tels que les commerces et les artisans sont donc concernés par la réglementation quel que soit leur activité.

**Leur offre de services devra être accessible aux personnes ayant divers types d'handicaps qui peuvent être :**

- > personne à mobilité réduite,



- > personne ayant une déficience motrice,
- > personne ayant une déficience visuelle,
- > personne ayant une déficience auditive,
- > personne ayant une déficience mentale.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les établissements recevant du public (ERP) devront avoir engagé des travaux de mise en conformité pour une partie du bâtiment où pourra être délivré l'ensemble des services.

Au préalable, « Lyon 7 Rive Gauche » avait effectué un recensement de l'intégralité des rez-de-chaussées commerciaux de Gerland pour vérifier leur conformité ou non. Il apparaissait qu'environ la moitié des RDC n'était pas conforme a priori (45% d'entre eux disposait d'une marche à l'entrée). En vue d'accompagner les commerçants et artisans du 7<sup>e</sup> arrondissement à se préparer à la mise en conformité de leur local à la nouvelle réglementation concernant l'accessibilité aux personnes handicapées, un des volets du **FISAC Gerland** est dédié à cette thématique. EN 2014, une réunion de sensibilisation a été organisée en juin qui a ensuite abouti à la réalisation d'une vingtaine de diagnostics chez les commerçants de Gerland. Le FISAC Gerland prévoit une prise en charge partielle des travaux de mise en conformité des commerces concernés dans la limite de l'enveloppe financière fixée.